

TORTUE



- **Âge :** 24 mois à 4 ans
(Certaines exceptions peuvent s'appliquer)
- **Durée du cours:** 30 minutes
- **Cout :** 75\$/ 8 cours
- **Description :** Il s'agit d'un cours d'initiation à l'eau. Un moniteur de la Croix-Rouge vous apprend plusieurs exercices permettant à l'enfant de découvrir différents mouvements sécuritaires dans l'eau. L'enfant développera son autonomie dans l'eau, l'immersion ainsi que son battement de jambes sur le ventre et sur le dos. La capacité d'écoute de l'enfant sera aussi testée pour la **transition vers le niveau loutre de mer.**
- **Précisions :** Un parent accompagne l'enfant dans l'eau en tout temps. Vous avez besoin d'un casque de bain pour votre enfant seulement. L'enfant doit avoir un ballon dorsal. Le classement se fait selon l'âge de l'enfant et de sa maturité. Pour passer en loutre de mer il doit :
 - Avoir 3 ans ou plus et ne plus avoir besoin de la présence du parent.
 - Être à l'aise dans l'eau (**nager seul** avec le flotteur)
 - Être capable de mettre ses yeux dans l'eau
 - Être capable d'avoir une position détendue sur le dos.
 - Être capable de rester seul sur la caisse (sécuritaire)

*** N.B. Nous vendons des casques de bain et des ballons dorsaux au complexe, payable en argent comptant

Est-ce votre première expérience à notre piscine ? À lire :

→Vous devez prendre une douche avant d'aller dans la piscine. (Seulement pour se rincer, pas de savon)

→Votre enfant doit avoir l'âge requis avant la 3^e semaine de la session.

→Dès que l'enfant atteint 6 ans, il doit s'inscrire au programme Junior.

→Si vous êtes absent à un cours, peu importe la raison, il est impossible de le reprendre dans un autre groupe ou dans une prochaine session. Si vous devez abandonner le cours, veuillez vous référer à notre politique de remboursement.

→Durant le cours, seule la personne qui va dans l'eau avec l'enfant est acceptée sur le bord de la piscine, les autres doivent attendre à l'extérieur. Nous faisons certaines exceptions pour les visites rares ou des photos, à voir avec votre monitrice le cas échéant.

→Si votre enfant pleure pendant le cours, nous vous suggérons de rester dans l'eau avec lui. Prenez un jouet qu'il aime sur le bord de la piscine et amusez-le avec.

→Faites attention aux heures de repas de votre enfant (dans la mesure du possible), car un vomissement ou selle solide entraîne un arrêt des opérations de la piscine de 30 minutes (les cours se donnent sous forme théorique sur le bord de la piscine), il n'y a donc pas de remboursement pour ce genre d'incident. Si vous êtes responsable de 2 incidents ou plus dans la même session, nous serons dans l'obligation de mettre fin à votre session sans remboursement.

→Vous servez de modèle à votre enfant tout au long du cours, n'ayez donc pas peur de vous mouiller !!!

→Au dernier cours, le moniteur remet un carnet à tous ses élèves. Si l'enfant n'est pas présent au dernier cours pour la remise des carnets, il doit venir chercher son carnet d'évaluation à la cantine dans les plus brefs délais.

→Étant inscrit à la session en cours, vous êtes automatiquement éligible à la période de préinscription pour la prochaine session. Attention, ceci ne signifie pas qu'une place vous est réservée pour la journée et l'heure de votre choix. L'enfant inscrit à la session en cours donne accès à la préinscription pour toute sa famille à la condition de se réinscrire lui-même.

RENSEIGNEMENTS : mleclerc@clemoyne.edu ou (450) 638-6621 POSTE 2